



COMPTE RENDU RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR Le 30 mars 2022

Membres présents en visio-conférence :

Nathalie ESCLAPEZ, Béatrice SAVINA, Karine PELLOUX, Véronique WERY, Franck MONTAGNON. Pierre SAVINA, Stéphane LITSCHGY, Sébastien ROTSCHEK, Aymeric PERRARD.

Membres excusés :

Maxence WERY, Alexis BANC, Éric OCCANSEY.

Membres absents :

Jean-Luc PARA.

Invité présent en visio :

Amélie PELLOUX, Agata SERRA.

Invité absent :

Baptiste DUBOIS.

L'ORDRE DU JOUR :

1. Compte rendu de la réunion de zone du 19 et 26 mars.
2. Dossiers des subventions.
3. Partenariat – Naming.
4. Point RH.
5. Tour de commissions.
6. Questions diverses.

1. Compte rendu de la réunion de zone le 19 et le 26 mars.

Les informations nationales :

Loi sur le sport.

Loi votée le 24 février 2022 : 59 articles/3 titres.

Titre 1 relatif au développement de la pratique pour le plus grand nombre.

Titre 2 relatif au renouvellement du cadre de la gouvernance des fédérations.

Titre 3 relatif au modèle économique sportif.

Attentes du CNOSF :

25 propositions (déc. 2011) :

Dérogation pour le 4ème mandat.

Ajustement pour les déclarations de patrimoine et d'intérêts.

Valorisation du bénévolat sportif

Obligation de créer une association sportive dans chaque école du 1^{er} degré.

Responsabilité civile des gestionnaires de site naturel.

Possibilité pour les fédérations de prendre la forme SCIC.

Ce que le CNOSF a obtenu :

16 propositions adoptées :

Parités dans les instances nationales en 2024 et dans les instances régionales en 2028.

Place des sportifs dans la gouvernance et accompagnement pour leur reconversion.

Développement du sport santé et du sport en entreprise.

Allègement des règles du certificat médical pour les majeurs.

Rénovation du statut des arbitres de haut niveau.

Le projet e-licence :

Les licenciés ne pourront pas prendre de licence si le président de leur club n'est pas lui-même licencié. L'affiliation ne sera possible que si le président est licencié.

Le projet 5000 équipements : 75 dossiers sont déposés pour la région Sud.

PSF

Entre le 21 et le 25 mars, la FFBB a proposé les webinaires pour préparer le PSF, fin de dépôt des dossiers le 30 avril.

Les critères d'éligibilités pour les clubs :

- Être à jour financièrement vis-à-vis de leur Comité, Ligue, FFBB.
- Avoir licencié tous leurs membres.
- Être affilié à la FFBB.
- Avoir rendu son CRF (actions 2021).
- Avoir signé le Contrat d'engagement républicain.

Evolution de CTC :

Evolution n°1 :

Possibilité pour un club hors CTC de conclure une entente avec un club membre d'une CTC.

Conditions :

- Sous réserve de l'accord du comité (cf projet de territoire de la structure)
- Non renouvelable dans les mêmes conditions
- Gérer par le club hors CTC
- Une CTC travaille avec un seul club « extérieur »

- 3 ententes possibles

Evolution n°2 :

Modifications de la dénomination des équipes :

- Au sein d'une CTC deux types d'équipes :

*Équipe en nom propre : composé exclusivement de licenciés du club

*Interéquipe : composée des licenciés du club porteur et de licenciés des autres clubs de la CTC.

- En dehors d'une CTC, deux types d'équipes :

*Équipe en nom propre : composée exclusivement de licenciés du club.

*Entente : composée de licenciés du club porteur et de licenciés d'un autre club pour évoluer dans toutes les divisions départementales ne permettant pas l'accession en championnat régional durant la saison.

Évolution n°2 : Modification de la dénomination des équipes

Seniors et Jeunes – Inter-équipe	Seniors et Jeunes – Inter-équipe (CTC) ou Entente (hors CTC)
Championnat fédéral / régional	Championnat Départemental (Qualificatif, Non Qualificatif, Division Unique)
Application de la règle du club porteur obligatoire	Application de la règle du club porteur possible (initiative organisateur)
5 joueurs inscrits sur la feuille et présents au match (Seniors) 3 joueurs inscrits sur la feuille et présents au match (Jeunes)	La majorité des joueurs licenciés dans le club porteur inscrits sur la feuille et présents au match
Extension AST CTC obligatoire	Pas d'extension AST CTC

MINIBASKET Bracelets :

Matérialiser les années de pratique de nos jeunes licenciés par le port d'un bracelet éponge de couleur :

Porter un bracelet éponge qui le situe dans ses années de pratique, dans son assiduité et dans son implication dans l'opération JAP.

L'Obtention fidélisation (bracelets) est en lien avec le cumul de 3 critères : -

Année de pratique. - Assiduité. - JAP.

COULEURS DES BRACELETS	REPERES
Bracelet BabyBall	Le bracelet pour toutes les années BabyBasket
Bleu	Ma 1 ^{ère} année de MiniBasket
Blanc	Ma 2 ^{ème} année
Rouge	Ma 3 ^{ème} année
Bleu Blanc Rouge	Ma 4 ^{ème} année
JAP D'OR	Ma 5 ^{ème} année et l'obtention du JAP d'OR

VIDEO FIDELISATION :

<https://youtu.be/9fvjaHSPLII>

Agata préparera les bracelets pour les clubs.

2. Les dossiers des subventions

Le comité se réunira le 8 avril pour préparer le PSF.

Le président du comité continue de présenter le projet de 5000 équipements auprès des députés et des sénateurs.

3. Le partenariat – Naming.

Franck Montagnon demande aux membres du comité s'ils sont d'accord d'inclure le Naming dans les dossiers des partenariats dans le cadre d'Alpes Basket Tour ou l'Open 3x3.

La discussion s'engage.

Les membres du comité ne sont pas convaincus, mais ne sont pas contre.

Le président du comité propose d'analyser avec les membres du comité chaque entreprise potentiellement intéressée.

4. Point RH :

Arrêt maladie de notre alternant Baptiste DUBOIS au 30 avril 2022.

5. Le tour des commissions.

Commission Féminine :

Le responsable de la commission nous informe que les 2 derniers rassemblements féminins ont eu lieu en même temps que le BF Enfant, 27 participantes sur le premier et 8 filles sur le deuxième. Le 17 février a eu le Centre de Perfectionnement ouvert de U12 à U18 filles (8 participantes). Pour le prochain centre de perfectionnement, il y a une seule inscription à ce jour.

La discussion s'engage.

Commission Minibasket :

Karine Pelloux la responsable de la commission signale plusieurs problèmes de communication, d'échanges et de participation.

La discussion s'engage.

Commission technique :

La responsable de la commission Nathalie Esclapez signale les difficultés auprès des stagiaires du BF pour obtenir un travail régulier et sérieux de la part des participants.

Véronique Wery résume la soirée technique du 18 mars. C'était une belle soirée avec un accueil chaleureux, l'intervenant Didier Servant a offert une prestation de qualité. Il a salué Pierre Savina.

La discussion s'engage.

Commission CDO :

Stéphane Litschgy responsable de la commission confirme qu'il y aura moins de frais liés à la formation des arbitres (pas d'hébergement ni de repas).

Le calcul de la péréquation sera fait à la fin de la saison.

Plusieurs arbitres ayant passé le diplôme d'arbitre départemental l'an dernier ne répondent pas aux sollicitations pour les désignations.

Un rappel à l'ordre a été fait, car le comportement de certains entraîneurs a été inacceptable et devient de plus en plus fréquent.

La discussion s'engage.

Commission Sportive :

Aymeric Perard, responsable de la commission, signale plusieurs matchs reportés suite à des cas de COVID.

Le club de Gap et le club de Manosque sont candidats pour organiser les finales de la coupe des Alpes le 22 Mai.

La discussion s'engage, un vote est réalisé.

Le club de Gap est choisi pour organiser les finales du 22 mai.

Commission Finance :

Pierre Savina le responsable de la commission présente les différents tableaux de la situation financière, différentes perspectives de dépenses et recettes.

Le transfert de compte d'épargne du Crédit Agricole de Digne vers Gap est en cours.

Le comité va vers un équilibre financier.

La discussion s'engage.

6. Questions diverses.

Notre CTF sera absente les 8,9,10 juin pour cause de séminaire des CTF à Vittel.

Franck rappelle que la prochaine réunion du comité directeur est prévue le 27 avril 2022 à 20h15 et la réunion des clubs le vendredi 29 avril à 19h15 au local à Gap. Anthony Christophe sera présent pour répondre aux questions concernant le dispositif «5000 équipements ».

Fin de la réunion à 22h40.